



# La soupe au caillou

Des nouvelles du Collectif pour un Québec sans pauvreté

4 mai 2004

Numéro 167

Par l'équipe du Collectif



## Campagne de financement

Nous envoyons cette semaine notre appel annuel pour le financement du Collectif. Cet appel est adressé aux organisations qui, au cours des ans, se sont jointes à notre réseau d'appui ainsi qu'à des personnes qui ont manifesté un intérêt pour nous soutenir financièrement. Vous trouverez les documents pertinents sur notre site Internet dans les prochains jours. Votre appui est apprécié : nous n'avons aucun financement public et notre financement pour 2003-2004 reste à compléter.

## Dignité

La semaine des personnes assistées sociales s'ouvre aujourd'hui sous la couleur de la dignité, avec diverses activités. Vous trouverez une description de ces activités sur le site du Front commun des personnes assistées sociales du Québec: [www.fcpsq.qc.ca](http://www.fcpsq.qc.ca)

## Les dollars solidaires

Il ne reste plus que neuf semaines à l'opération dollars solidaires, qui doit se terminer le 30 juin prochain. À partir d'aujourd'hui, nous installons un compteur pour vous tenir à jour des résultats. Si vous avez des carnets en main, nous vous rappelons qu'il faudra nous les retourner pour cette date. Il est toujours temps de commander des carnets à faire circuler dans votre milieu ou votre organisation. Si les 30 000 billets ainsi imprimés trouvaient à être échangés, nous serions assurés d'un financement, très utile, de 30 000 \$.

Carnets en circulation : 976 sur 1 500

Carnets retournés : 13

Montant recueilli jusqu'à maintenant : 681 \$



## Un projet de loi d'ici la fin de la session

Bonjour tout le monde ! Pendant que le Collectif se réunissait mardi dernier, le 27 avril, la Commission des affaires sociales commençait l'analyse des crédits à l'Assemblée nationale. Les 27 et 28 avril ont été consacrés à l'étude des crédits à l'Emploi et à la Solidarité sociale. À cette occasion, nous avons appris que le ministre Béchard a l'intention de déposer d'ici la fin de la présente session le projet de loi qui doit venir modifier la loi sur l'assistance emploi. Nous saurons donc avant les vacances à quoi nous en tenir là-dessus.

Il faudra suivre très très attentivement les modifications que cette loi apportera au régime actuel. Verrons-nous se confirmer ou se détourner la volonté exprimée dans le plan d'action d'en finir avec le *workfare* ? Comment fera-t-on disparaître les dispositions coercitives ? Comment seront formulées dans la loi et les règlements les obligations créées à l'article 15 de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* ? Comment et dans quel outil législatif (la même loi ou une autre ?) formulera-t-on l'abolition du programme APPORT et sa transformation dans la mesure fiscale *Prime au travail* ? Qu'arrivera-t-il au régime actuel avec ses trois statuts (apte sans contraintes à l'emploi, avec contraintes temporaires à l'emploi, avec contraintes sévères à l'emploi) et aux différentes prestations auxquelles ils donnent accès ? Que sera ce régime particulier pour les personnes avec contraintes sévères à l'emploi annoncé à la mesure 1.12 du plan d'action ? Verra-t-on à cette occasion se renforcer la discrimination que nous dénonçons depuis des années ?

## Les prestataires avec contraintes temporaires à l'emploi écopent

Nous le craignons, l'étude des crédits l'a confirmé, l'indexation partielle des prestations d'aide sociale annoncée à la mesure 1.1 du plan d'action et la détérioration du pouvoir d'achat qui s'ensuivra s'appliquera aussi aux personnes avec contraintes temporaires à l'emploi, qui est le statut accordé notamment aux parents d'enfants de moins de 5 ans et aux adultes de 55 ans et plus. Cette indexation partielle s'appliquera-t-elle sur le supplément comme sur la prestation de base ? Cela reste à préciser. Dans tous les cas, c'est inacceptable.

Le Collectif a décidé la semaine dernière de reporter sa prochaine rencontre au 7 juin prochain, histoire de bien placer son plan d'action pour l'automne. Si la vigilance citoyenne fait faire du chemin, elle devra rester particulièrement en action dans les prochains mois. Les outils d'analyse du plan d'action gouvernemental annoncés dans notre dernier bulletin seront disponibles d'ici la fin de la semaine sur notre site Internet, avec les références utiles à l'analyse des crédits, le cas échéant. Par ailleurs, si nous voulons rester bien solides dans ce travail de vigilance, il va nous falloir mettre temps et attention au financement du Collectif (voir ci-contre) dans les prochaines semaines. Bon début de mai !



## Collectif pour un Québec sans pauvreté

165 de Carillon, local 309, Québec, Qc, G1K 9E9. Téléphone: (418) 525-0040 / Télécopieur: (418) 525-0740  
Courriel: [collectif@pauvrete.qc.ca](mailto:collectif@pauvrete.qc.ca)

[www.pauvrete.qc.ca](http://www.pauvrete.qc.ca)